

## Mode d'emploi pour l'Assemblée Générale du Samedi 27 Mars 2021 à 9h30

### Visioconférence via le logiciel ZOOM

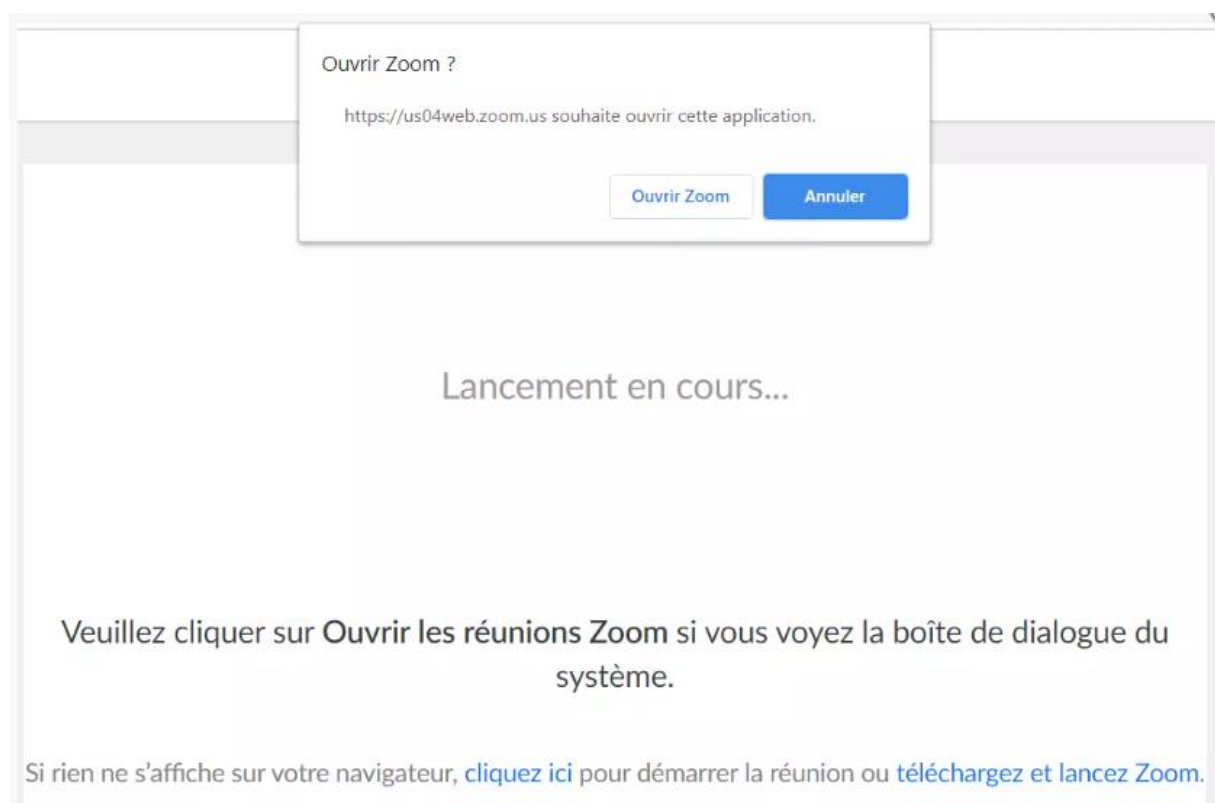
---

Dans le contexte actuel lié à la crise sanitaire du Covid-19, il a été décidé que notre Assemblée Générale se tiendrait à distance via le logiciel de visioconférence « ZOOM ».

#### Comment je me connecte à la visioconférence « ZOOM » :

Pour commencer, il n'est pas nécessaire d'avoir un compte « ZOOM » pour rejoindre la visioconférence. Tout se fait avec un navigateur Web, après avoir reçu une invitation.

- **Dans votre messagerie électronique**, ouvrez le message contenant l'invitation à la réunion qui vous a été envoyée.
- **Cliquez sur le lien de partage** que vous avez reçu, ou collez-le dans le navigateur de recherche que vous souhaitez utiliser.
- Une interface s'ouvre, selon le navigateur que vous utilisez, une fenêtre de dialogue peut s'ouvrir : cliquez sur « **Ouvrir Zoom** » pour valider l'autorisation.

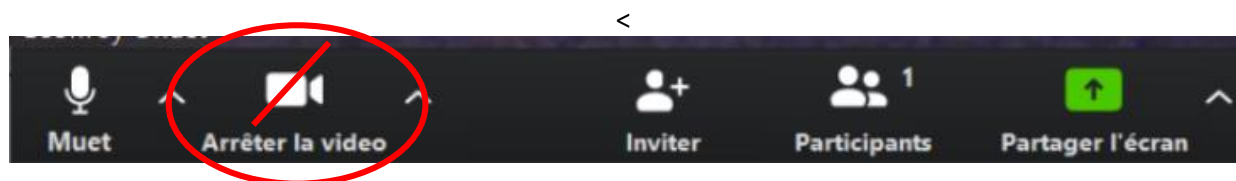


- Après un temps de chargement, une nouvelle fenêtre s'ouvre. Il s'agit de la fenêtre de la réunion vidéo et vous êtes automatiquement ajouté en tant que nouveau participant. Si une fenêtre supplémentaire « **Rejoindre l'audio** » s'ouvre, cliquez sur « **Rejoindre l'audio par l'ordinateur** ». Vous pouvez également cliquer sur **Tester le haut-parleur et le microphone** si vous utilisez ces accessoires.

### Désactiver votre vidéo :

La qualité de la tenue de notre Assemblée Générale va dépendre de la qualité de la bande passante. **Votre vidéo sera désactivée par défaut, c'est volontaire**, nous faisons cela pour que nous puissions avoir une qualité acceptable de visioconférence. Si toutefois votre vidéo était activée, nous invitons à la désactiver

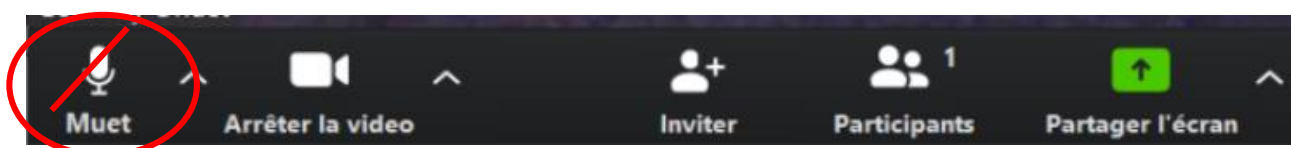
- Comment désactiver  **votre vidéo**. Il vous suffit de cliquer sur l'icône caméra en bas à gauche de votre page « **arrêter la vidéo** ». Votre caméra doit être barrée comme sur l'image ci-dessous.



### Désactiver votre micro :

Nous allons être nombreux sur un même outil et si tout le monde laisse son micro activé, vous comprendrez facilement que cela va vite devenir la cacophonie. **Il est primordial que tous les participants laissent leur micro désactivé.**

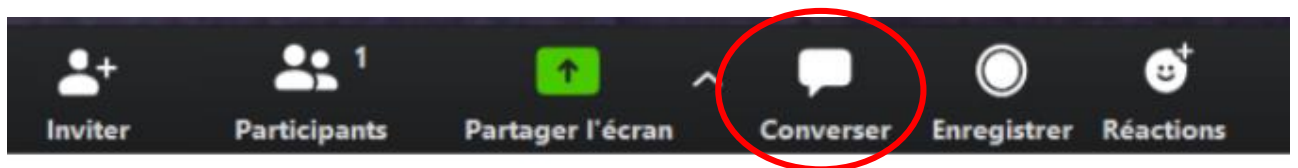
- **Comment désactiver votre micro**. Il vous suffit de cliquer sur l'icône micro « **Muet** » en bas à gauche de votre page. Votre micro doit être barré comme sur l'image ci-dessous.



## Je souhaite intervenir sur un sujet ?

Vous aurez la possibilité de réagir sur les sujets qui seront évoqués pendant cette Assemblée Générale. Voici les deux options à votre disposition :

- **Vous pouvez réagir et poser des questions** en cliquant sur l'icône « **Converser** », une fenêtre de dialogue va apparaître, il vous suffit ensuite de taper votre question. Votre intervention / question sera visible par tous les participants.
- **Vous pouvez demander la parole** par l'intermédiaire de l'espace de conversation en cliquant sur l'icône « **Converser** », une fenêtre de dialogue va apparaître, il vous suffit ensuite de taper votre question.



Une fois que la parole vous a été donnée, **vous devez « activer votre micro »** en cliquant sur l'icône micro en bas à gauche de votre page.

**Lorsque vous avez terminé votre intervention**, pensez à désactiver votre micro en cliquant sur l'icône micro « Muet » en bas à gauche de votre page.